



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
7 juillet 2015
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2015
New York, 31 août – 4 septembre 2015
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour l'Ouganda (2016-2020)

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorité du programme et partenariats	4
III. Administration du programme et gestion des risques.....	6
IV. Suivi et évaluation	7
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Ouganda (2016-2020)	8
Sigles et acronymes utilisés dans le tableau en annexe	16



I. Considérations générales

1. L'Ouganda aspire à devenir un pays compétitif à revenu intermédiaire (tranche supérieure) d'ici 2040¹. Le plan national de développement pour la période 2016-2020 prévoit d'investir en priorité dans l'agriculture, le tourisme, l'industrie extractive, les infrastructures et les secteurs de développement de capital humain, avec la gouvernance comme pilier central². Il s'aligne sur les objectifs de développement durable et tient compte de la croissance de 6,4 % du pays ces vingt dernières années ainsi que de la réduction de la pauvreté, passée de 54 % en 1992 à 19,7 % en 2013³. D'un état dirigé par un seul parti après la guerre, l'Ouganda est devenu une démocratie pluraliste en pleine évolution et se classe dix-neuvième parmi les 52 pays d'Afrique en termes de bonne gouvernance⁴. La région nord du pays, stabilisée grâce aux plans de paix, de reprise et de développement, réintègre progressivement l'économie nationale. L'Ouganda est passé de l'élaboration de politiques de lutte contre la pauvreté à un agenda de croissance économique et de transformation. Conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, des progrès ont été réalisés dans l'intégration régionale de l'Afrique de l'Est, notamment dans l'harmonisation des politiques sectorielles, le développement des infrastructures et les systèmes de marchés communs. Ces progrès, accompagnés de nouveaux gisements exploitables par l'industrie extractive, donnent à l'Ouganda les moyens uniques d'accélérer son rythme de développement.

2. Les progrès à réaliser en matière de développement en Ouganda posent cinq défis majeurs :
- a) *L'évolution de la démocratie*, ralentie par un manque de capacités institutionnelles, une faible participation des citoyens à la gouvernance⁵ et des inégalités entre les sexes dans les secteurs économique et politique⁶.

¹ *Vision 2040*

² Deuxième plan national de développement (2016-2020), juin 2015

³ Enquête nationale sur les ménages, 1991-1993 et 2012-2013

⁴ Index Ibrahim, 2014

⁵ Deuxième plan national de développement

⁶ *Global gender gap report 2014*

- b) *La corruption, un budget national limité et de faibles répercussions des avancées technologiques sur la prestation des services.* La corruption serait la cause d'un déficit de 250 à 300 millions de dollars⁷ par an dans les recettes publiques. Le cadre national de lutte contre la corruption manque de systèmes de recouvrement d'avoirs efficaces, la coordination entre les organismes est problématique et les capacités des institutions législatives et de responsabilité et de gestion du secteur public insuffisantes.
- c) *L'instabilité dans les pays voisins, qui affaiblit le commerce transfrontalier et pèse de plus en plus sur la sécurité.*
- d) *La distribution inéquitable des bénéfices de la croissance, accentuée par une croissance démographique de 3 % et le fait que la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans.* Bien que la pauvreté ait reculé, 43 % des habitants sont susceptibles de se retrouver en situation précaire en cas de crise⁸. La disparité est plus marquée dans les régions du nord (44 %) et de l'est (24,5 %), comparée à la moyenne nationale (19,7 %)⁹. Le taux de pauvreté est supérieur de 14 points dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines. Ces inégalités résultent d'un accès inéquitable aux avoirs productifs, et d'un contrôle limité de ceux-ci, par les femmes et les jeunes¹⁰, de marchés non rentables et peu réactifs, de lacunes dans l'allocation des ressources publiques et l'exécution des budgets et d'irrégularités fiduciaires.
- e) *La dégradation des ressources naturelles, qui accroît la vulnérabilité aux changements climatiques et aux risques naturels.* Entre 1994 et 2008, en raison d'un manque de capacités d'appliquer des cadres réglementaires, d'une production non

⁷ J. M. Aliro Omara et Christine Birabwa Nsubuga, novembre 2014 : Étude analytique sur la gouvernance démocratique en Ouganda en appui à l'élaboration du plan national de développement 2015/16 – 2018/19

⁸ Rapport national de 2014 sur le niveau de la pauvreté

⁹ Estimations basées sur la comparaison de l'équivalent des dépenses de consommation par adulte avec le seuil officiel de pauvreté absolue

¹⁰ 75 % de la population est âgée de moins de 31 ans (recensement de 2014)

viable, de la diversité limitée des systèmes de consommation et des moyens de subsistance, la surface des forêts a diminué de 10 % (de 25 à 15 %) et celle des zones humides de 4,7 % (de 15,6 à 10,9 %)¹¹. La convergence de la grande diversité biologique et des gisements de pétrole exploitables dans la région d'Albertine Graben représente un défi pour viabilité environnementale, le tourisme et la stabilité. Ces dix dernières années, l'Ouganda a subi 2500 catastrophes et entre 2010 et 2011¹², la variabilité du régime pluviométrique a coûté au pays 1,2 milliard de dollars.

3. Conformément au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2016-2020, ce programme de pays prévoit que l'établissement de la bonne gouvernance d'ici 2020 crée des conditions favorables à un capital humain de qualité à l'horizon 2025, qui à son tour permettra d'aboutir à un développement économique inclusif et durable en 2035. Un développement économique inclusif et durable favorise l'efficacité de la gouvernance et le développement du capital humain, piliers complémentaires qui nécessitent néanmoins d'être abordés séparément, comme l'ont montré les enseignements tirés au Botswana. Le PNUD est en train d'exploiter ses avantages comparatifs en se concentrant sur la gouvernance et le développement économique inclusif et durable tout en contribuant aux efforts des autres membres de l'équipe des Nations Unies dans le développement du capital humain. La réussite de cette stratégie repose sur l'engagement du Gouvernement à mener réformes essentielles et la mobilisation des ressources nécessaires au renforcement des capacités nationales par le PNUD.

4. Le dossier de projets du PNUD de gouvernance inclusive et efficace abordera tous les aspects de la bonne gouvernance et appellera à la collaboration du bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme pour la question des droits de l'homme et d'ONU-Femmes pour l'intégration de la problématique hommes-femmes. L'expérience acquise au Brésil et en Mauritanie prouve que la démocratie constitutionnelle, en créant une stabilité

¹¹ Rapport national sur l'état de l'environnement de 2012

¹² *Uganda integrated rainfall variability impacts, needs assessment and drought risk management strategy*, 2010-2011

politique et un environnement propice à l'investissement, favorise le développement national. Des mécanismes d'allocations de ressources publiques efficaces et rentables facilitent la distribution des bénéfices de la croissance. Des institutions publiques fortes pourront lutter contre la corruption et améliorer la prestation des services. En outre, des systèmes de justice et de sécurité solides renforcent la cohésion sociale, la paix et la stabilité et garantissent donc un développement durable.

5. Pour un développement durable, les projets d'investissement du Gouvernement dans les secteurs prioritaires doivent concorder avec de rapides progrès dans la protection de l'environnement, la réhabilitation des ressources naturelles et la résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophes. Toutefois, les enseignements tirés des guerres civiles en Afrique suggèrent que l'exclusivité peut inverser le cours du développement. Par conséquent, le dossier de projets du PNUD de développement économique durable et inclusif renforcera la gestion des ressources naturelles et la résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophe tout en augmentant les perspectives de moyens de subsistance et d'emploi pour les groupes exclus.

6. Le dernier rapport des travaux du programme de pays de 2010-2015 recommande de concentrer les efforts du prochain cycle sur : le renforcement des capacités nationales et sous-nationales d'appliquer, de suivre et d'évaluer le deuxième plan national de développement des secteurs prioritaires ; l'amélioration de la prestation des services destinés aux pauvres et le soutien à l'emploi des jeunes à l'échelle sous-nationale. Des coopérations précédentes ont fait du PNUD un partenaire de choix dans la facilitation des procédures de développement national transformateur¹³ ; de prochains travaux aborderont le financement du développement. Sur la base des travaux d'évaluation de la réussite du programme de fonds pour la consolidation de la paix et la reprise dans le nord de l'Ouganda, le PNUD poursuivra ses travaux visant à renforcer les capacités nationales de préserver la paix et d'assurer le développement économique tout en

enrichissant le débat politique national¹⁴. Les évaluations du projet de gestion durable du territoire faisaient état des efforts consentis par le PNUD dans le renforcement des cadres nationaux relatifs à la gestion de l'environnement et des risques de changements climatiques et de catastrophe¹⁵. De nouvelles actions renforceront les capacités nationales de mise en application de cadres réglementaires relatifs à la gestion de l'environnement et des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes et encourageront à une attitude responsable envers l'environnement¹⁶. Selon les recommandations faites dans le dernier rapport d'évaluation du plan d'action du programme de pays et du plan stratégique du PNUD 2014-2017, le PNUD diversifiera ses partenaires de réalisation tout en conservant le Gouvernement comme interlocuteur principal, et adoptera un dossier de projets soutenus par des équipes dont la mission est de rechercher des solutions favorisant le développement.

7. Le programme de développement pour l'après-2015, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Programme d'action d'Istanbul et le protocole d'intégration des communautés d'Afrique de l'Est offrent la possibilité de faire intervenir le Gouvernement dans les stratégies dont les objectifs sont la prospérité, l'égalité et l'inclusion. En outre, les téléphones portables, les réseaux sociaux et l'émergence de la cybergouvernance donnent plus de voix aux groupes marginalisés et permettent leur participation dans le processus de développement national.

¹³ Rapport final d'évaluation (2014) du plan d'action du programme de pays (2010-2015)

¹⁴ Rapport final d'évaluation (2013) du projet de reprise rapide dans la région nord de l'Ouganda ; rapport final d'évaluation (2012) du programme du Fonds pour la consolidation de la paix à Acholi

¹⁵ Intégration de la gestion durable des terres et évaluation finale de l'action décentralisée de lutte contre les changements climatiques à Mbale

¹⁶ Évaluation finale de *Cobweb*

II. Priorités du programme et partenariats

8. Conformément aux priorités fixées dans le deuxième plan de développement national, le plan du PNUAD (2016-2020), le plan stratégique du PNUD (2014-2017), la stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes du PNUD (2014-2017), et les objectifs de développement durable, le programme de pays comprendra deux dossiers de projets : la gouvernance inclusive et efficace et le développement économique durable et inclusif.

9. Le dossier consacré à la gouvernance cherchera à consolider les capacités nationales en matière d'état de droit, de démocratie constitutionnelle, de transparence et responsabilité, de paix, de sécurité et de mécanismes de résilience.

10. En matière d'état de droit, le PNUD fournira un soutien en amont aux institutions des secteurs de la justice, de la législation, et du maintien de l'ordre afin de garantir la prestation de leurs services et un accès équitable à ceux-ci, conformément à la Déclaration des droits de l'homme. Le soutien en aval visera à accroître l'accès des groupes de population pauvres et vulnérables à l'aide juridique et à la justice, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes du VIH ou du sida, les jeunes et les femmes qui dirigent seules un ménage.

11. Le soutien à la démocratie constitutionnelle se concentrera sur le renforcement des institutions démocratiques en vue d'améliorer le cycle électoral, renforcer la participation de la société civile, et favoriser celle des femmes à la vie politique. Un soutien aux initiatives au service de la paix sera apporté afin qu'elles deviennent des mécanismes institutionnalisés au service du dialogue politique et de la recherche d'un consensus.

12. Le PNUD renforcera l'efficacité de la gouvernance par l'intermédiaire du développement institutionnel, de la transparence et de la responsabilité afin de respecter les engagements pris dans les mesures de lutte contre la corruption. La promotion et l'appui au renforcement des capacités faciliteront l'élaboration de mécanismes nationaux d'évaluation et de recherches performants et indépendants adaptés aux stratégies de développement porteuses de

transformation. Le soutien au développement de la gouvernance des institutions de législation, de responsabilité et de gestion du secteur public renforcera les négociations, l'harmonisation, l'intégrité, la supervision, la transparence et la responsabilité, en particulier dans les secteurs de l'industrie extractive et des infrastructures. Encourager l'engagement de la société civile et des médias donnera plus de poids à la demande des citoyens pour des institutions responsables.

13. En termes de paix, de sécurité et de mécanismes de résilience, l'appui en aval aux mécanismes innovants, officiels ou non, en matière de sécurité des collectivités et de consolidation de la paix favorisera la cohésion sociale. Le PNUD se chargera d'appliquer la stratégie de l'équipe de pays des Nations Unies de la région des Grands Lacs pour la paix transfrontalière et les initiatives qui renforcent les mécanismes de résilience en vue d'exploiter les bienfaits de la paix pour les collectivités. Il tirera profit des travaux de l'initiative *Horn of Africa* de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en particulier au Karamoja. La voix et la participation des femmes, des jeunes et des personnes âgées auront plus de portée.

14. Outre les organismes des Nations Unies, le PNUD collaborera avec : la *Democratic Governance Facility*, pour la primauté du droit ; l'Union européenne, pour la paix, la sécurité et la résilience ; le ministère du Développement international britannique et la Banque mondiale, pour le développement des institutions, la transparence et la responsabilité ; l'IGAD, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et le Centre régional sur les armes légères et de petit calibre (RESCA), pour la paix et la sécurité dans la région ; la République de Corée, pour le développement économique national.

15. Le dossier de projets pour le développement économique inclusif et durable se concentrera sur le renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles, d'adaptation et de résilience aux risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes d'une part, et de croissance verte, d'augmentation des moyens de subsistance et de perspectives d'emploi ainsi

que le soutien à l'approche inclusive visant à favoriser la durabilité et la résilience en termes de sécurité alimentaire d'autre part.

16. La gestion des ressources naturelles, l'adaptation et l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques et risques de catastrophes : le PNUD renforcera les capacités aux échelons national et sous-national, en portant une attention particulière à la supervision et la coordination, la rentabilité des investissements et les mécanismes de protection de l'environnement ; en facilitant le glissement des investissements du Gouvernement dans les actions d'urgence vers la gestion des risques de catastrophe ; en renforçant la résilience aux catastrophes naturelles et à la variabilité du climat ; en faisant participer les citoyens, notamment les femmes et jeunes, afin de suivre et de demander la responsabilité publique des agences de réglementation. Le PNUD assistera le Gouvernement dans l'intensification de la mobilisation de ressources et du renforcement des capacités pour appliquer les méthodes innovantes éprouvées et les réformes politiques qui s'appuient sur les faits et traitent des questions émergentes.

17. Le chapitre portant sur les perspectives de moyens de subsistance et d'emploi proposera des solutions visant à renforcer les institutions afin d'améliorer les capacités de génération de revenu visant les femmes, les jeunes et autres groupes vulnérables à faible revenu. Le PNUD soutiendra en particulier le développement de chaînes logistiques inclusives et durables, de méthodes à faibles émissions et de résilience au climat dans les secteurs du tourisme, de l'industrie extractive et de l'agriculture et des infrastructures. Les efforts d'intégration des régions de l'Afrique de l'Est seront renforcés en encourageant les institutions des secteurs public et privé à participer à la paix intra et interrégionale et aux processus de facilitation du commerce dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, de la gestion des ressources naturelles et la réduction des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

18. Le dossier de projets pour le développement économique se concentrera sur : les districts à terres sèches, le rift albertin, les écosystèmes du Mont Elgon et de la chaîne des Monts Rwenzori et le croissant du lac Victoria et les rives du lac Kyoga.

19. Le PNUD maintiendra ses accords de partage des coûts avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment l'Union européenne, les Pays-Bas, la République de Corée et le Gouvernement ougandais. Conformément au système transparent d'allocation des ressources (STAR) du cinquième Fonds pour l'environnement mondial (FEM), un montant de 10,68 millions de dollars a été alloué pour la période 2013-2018. Pour le sixième FEM (2015-2020), un montant de 10,48 millions de dollars a été avalisé. Le programme des Nations Unies pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) apportera 630 000 dollars supplémentaires au budget destiné à l'atténuation des changements climatiques. Suite à la récente accréditation du PNUD, de nouvelles perspectives se profilent quant à la possibilité de bénéficier du Fonds vert pour le climat à hauteur de 20 millions de dollars. Le PNUD intensifiera ses efforts visant à mobiliser des fonds pour le Fonds pour les changements climatiques et le Fonds pour l'adaptation destinés à assister les pays les moins avancés. Le ministère pour le Développement international soutiendra financièrement le programme de résilience du Karamoja. Des travaux menés en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) se concentreront sur les initiatives favorisant la production et la consommation durables, l'atténuation des changements climatiques et les programmes d'urbanisation viable. Une collaboration entre le programme *Green Commodities* du PNUD, le Fonds africain pour des marchés inclusifs, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation internationale du travail (OIT) se focalisera sur l'économie et l'emploi verts pour les jeunes et les femmes.

20. Les deux dossiers de projets se concentreront d'une part sur les pauvres, les femmes et les jeunes faisant face à une insécurité ou une absence de revenu et, d'autre part, sur les régions nord et est du pays. Le changement transformateur sera possible grâce au renforcement des capacités en amont, qui multipliera les solutions pour le développement et continuera de chercher à améliorer l'intégration régionale de l'Afrique de l'Est aux niveaux politique et fonctionnel. Un fonds catalytique sera mis en place et encouragera la coopération Sud-Sud et triangulaire dans l'innovation, le transfert de connaissances et le financement du développement. Les partenariats avec les donateurs non traditionnels, notamment le Brésil, la Chine, l'Inde, la République de Corée, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, seront maintenus.

III. Administration du programme et gestion des risques

21. Les modalités de réalisation nationale seront maintenues sur la base d'une évaluation complète des capacités des partenaires d'exécution et de l'application de principes de gestion orientée vers les résultats. L'implication du pays dans le programme et la responsabilité mutuelle dans les progrès réalisés dans le développement seront renforcées grâce à un plan d'action annuel et un suivi communs, conformément aux priorités nationales.

22. Les initiatives en projet visant à améliorer l'efficacité et la productivité comprennent : la participation aux démarches de certification du label égalité des sexes des entreprises, la réorganisation des modes de fonctionnement des entreprises et la mise en place de nouveaux niveaux de délégation de pouvoir.

23. Quatre risques majeurs sont anticipés :

(a) *Certaines parties prenantes peuvent éprouver des difficultés à comprendre le rôle du PNUD dans le cycle électoral.* Le PNUD parera à cette éventualité par l'intermédiaire de la communication à propos de son impartialité et son rôle technique.

(b) *Des changements dans les priorités du Gouvernement après 2016 peuvent nécessiter de revoir le programme de pays.* L'harmonisation des cycles de planification et des priorités du programme avec le plan de développement national diminuera ce risque.

(c) *L'instabilité qui touche la corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs pèse sur la sécurité en Ouganda.* Le Gouvernement sera encouragé à prendre part aux initiatives visant à consolider la paix et à mettre en œuvre le plan d'action national pour le contrôle des armes légères et de petit calibre. Le PNUD continuera à œuvrer pour un meilleur respect des normes minimales de sécurité et de sûreté opérationnelles.

(d) *L'interruption de l'aide des donateurs au budget direct et le recours aux systèmes publics pourraient dépasser les capacités du Gouvernement et freiner les réalisations.* Le PNUD se concertera avec le Gouvernement afin de renforcer les mécanismes de responsabilité et de transparence.

24. Les cibles de la campagne de mobilisation de ressources du PNUD seront des donateurs non traditionnels tels que la Fondation Bill et Mélinna Gates et la *MasterCard Foundation*. En prévision de ressources accrues, le PNUD intensifiera ses partenariats avec la société civile et le secteur privé et augmentera les capacités d'approvisionnement et le service aux personnes.

25. Le PNUD renforcera sa position de partenaire de choix, de rassembleur et de leader d'opinion en donnant un plus grand retentissement à son action. Jusqu'à un pourcent de la totalité des fonds destinés au programme de pays servira à soutenir les efforts de communication du bureau de pays.

26. Le PNUD exploitera les compétences du centre de service régional afin d'élaborer des méthodes tenant compte des problèmes ainsi que des connexions entre les initiatives mondiales et régionales, une coopération Sud-Sud et triangulaire, et des mécanismes de gestion des connaissances. Les bureaux du Siège stimuleront le niveau de leader d'opinion du pays,

partageront les meilleures pratiques connues dans le monde et faciliteront la coopération avec les fonds internationaux tels que le FEM et le Fonds pour la consolidation de la paix.

27. Les évaluations de l'impact sur l'environnement réalisées par le PNUE seront mises à profit conformément aux principes de protection sociale et environnementale du PNUD.

28. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les directeurs de programme au niveau du pays, de la région et du siège doivent rendre compte des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

IV. Suivi et évaluation

29. Le suivi et l'évaluation seront réalisés en fonction du Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement du PNUD et alignés avec le PNUAD (2016-2020), le deuxième plan national de développement (2016-2020) et le plan stratégique du PNUD (2014-2017). Les sources de données comprennent le Bureau de statistiques de l'Ouganda, le rapport sur le développement humain, les études de la Banque mondiale et d'autres rapports généraux. Les données seront ventilées par sexe, par âge et par région, à chaque fois que cela sera approprié et possible.

30. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds, les vérifications ponctuelles et les audits des comptes compléteront les suivis et les contrôles réguliers du programme menés avec l'aide des parties prenantes.

31. Le programme de pays procédera à une évaluation à mi-parcours et à la fin du cycle afin de rendre compte de ses réalisations, conformément aux procédures d'évaluation du PNUD.

32. Le PNUD collaborera avec les partenaires de développement afin de soutenir les institutions nationales de statistiques et de recherches et le milieu universitaire dans la conduite d'études fondées sur des données factuelles et prenant en compte la problématique hommes-femmes. Des partenariats avec les établissements universitaires nationaux, régionaux et internationaux seront créés afin de garantir la disponibilité de données d'évaluation fiables. Des études pluriannuelles permettront d'établir des rapports sur le niveau de pauvreté nationale, le développement humain et les progrès réalisés en termes de développement durable. Le PNUD participera au groupe des résultats des activités de développement du PNUAD afin d'harmoniser la méthode de recherche d'indicateurs de résultats, notamment par l'intermédiaire de l'utilisation du système de gestion de données électronique des Nations Unies. Un partenariat avec le Kampala Pulse Lab sera créé afin d'accéder en temps réel à de gros volumes de données. Les résultats seront communiqués par l'intermédiaire de plusieurs moyens, notamment les sites internet du PNUD, la télévision, des tables rondes et des conférences.

33. Au moins 5 % des accords établis dans le programme de pays concerneront le suivi et l'évaluation, avec une attention particulière au renforcement des capacités du personnel et des partenaires de gestion axée sur les résultats, de gestion financière et de gestion des connaissances.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Ouganda (2016-2020)

Priorité ou objectif du pays : deuxième plan national de développement (NDP II), objectif 4 : renforcer les mécanismes de prestation de services de qualité, efficaces et rentables				
Réalisation 1.1 visée par le PNUAD (ou équivalent) associant le PNUD : à la fin de l'année 2020, l'état de droit, la séparation des pouvoirs et la démocratie constitutionnelle sont ancrés en Ouganda et tous les citoyens sont égaux devant la loi et ont un accès équitable à la justice				
Réalisation correspondante 2 du plan stratégique : il est répondu aux attentes des citoyens en ce qui concerne la liberté d'expression, le développement, l'état de droit et le respect du principe de responsabilité, grâce à des systèmes de gouvernance démocratique plus solides				
Indicateurs de réalisation, niveaux de référence (R) et niveaux cibles (C)	Source des données (S) et fréquence de la collecte (F), et entité responsable (E)	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>1. Hommes et femmes (H/F) qui pensent que l'Ouganda est une démocratie à part entière (ou avec des problèmes mineurs), en pourcentage ventilé par sexe Niveau de référence : 52 (H/F : 58/46) Zone rurale/urbaine (R/U) : 56/44 (2012) Niveau cible : 60 (H/F : 60/60 ; RU : 60/40)</p> <p>2. Hommes et femmes qui se fient aux tribunaux, en pourcentage ventilé par sexe Niveau de référence : 64 (H/F : 62/68 ; R/U : 49/51) 2012</p>	<p>Source : enquêtes de l'<i>Afrobarometer</i> et du Bureau de statistiques ougandais Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : UGU</p> <p>Source : enquêtes de l'<i>Afrobarometer</i> et du Bureau de statistiques ougandais ; rapports annuels du secteur judiciaire, législatif et de la sécurité Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>1.1.1. Les capacités techniques et fonctionnelles des institutions démocratiques sont renforcées pour une plus grande égalité dans la participation, la responsabilité, l'état de droit et l'accès à la justice</p> <p>Indicateur : 1.1.1.1 : nombre d'institutions démocratiques ciblées disposant de systèmes de cybergouvernance fonctionnels favorisant la productivité et la responsabilité Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 3 Source : rapports de résultats du Gouvernement Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Parlement ; commission électorale ; institutions du secteur judiciaire, législatif et de la sécurité ; ministère de l'Information et des Technologies de l'Information et de la Communication ; organismes des Nations Unies ; partenaires de développement ; OSC</p>	<p>Ordinaires : 8000 Autres : 500</p>

<p>Niveau cible : 70 (H/F : 70/70 ; R/U : 49/51)</p> <p>3. Femmes siégeant au Parlement, en pourcentage (IRRF 2.3) Niveau de référence : 35 (2013) Niveau cible : 42</p>	<p>Entité responsable : UGU</p> <p>Source : rapports annuels du secteur judiciaire, législatif et de la sécurité</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : UGU</p> <p>Source : http://www.ipu.org (UIP)</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : UGU</p>	<p>1.1.1.2 : affaires passant du statut terminé au statut enregistré, en pourcentage Niveau de référence : 90,7 (2013) Niveau cible : 95</p> <p>Source : rapports de résultats du Gouvernement</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.1.1.3 : Mesure dans laquelle les institutions démocratiques (commission électorale et HRC) satisfont effectivement les critères minimums de performance des fonctions de base (sur une échelle de 1 à 4 : 1=pas du tout ; 2=très partiellement ; 3=partiellement ; 4=pleinement)</p> <p>Niveau de référence : 2 (2013) Niveau cible : 4</p> <p>Source : rapport de la commission électorale sur les élections générales, rapports du HRC</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
<p>Priorité ou objectif du pays : NDP II, objectif 4 : renforcer les mécanismes de prestation de services de qualité, efficaces et rentables</p>				
<p>Réalisation 1.3 visée par le PNUAD (ou équivalent) associant le PNUD : à la fin de l'année 2020, les institutions publiques et les partenariats entre secteurs public-privé cibles sont pleinement fonctionnels à tous les niveaux ; ils sont inclusifs, dotés de ressources, axés sur les résultats, innovants, basés sur la recherche de données probantes et soutenus par une fonction d'évaluation stratégique ; les citoyens imposent une culture de la responsabilité mutuelle, de la transparence et de l'intégrité</p>				
<p>Réalisation correspondante 2 du plan stratégique : il est répondu aux attentes des citoyens en ce qui concerne la liberté d'expression, le développement, l'état de droit et le respect du principe de responsabilité, grâce à des systèmes de gouvernance démocratique plus solides</p>				

<p>1. Niveau de l'indice de corruption Niveau de référence : 26 (2013) Niveau cible : 35</p> <p>2. Hommes/femmes qui estiment que le Gouvernement lutte efficacement contre la corruption, en pourcentage Niveau de référence : 4 (H/F : 4/4 ; R/U : 4/1) (2012) Niveau cible : 10 (H/F : 10/10 ; R/U : 10/10)</p> <p>3. Administrations locales et autres agents de réalisations respectant les normes de mesures de résultats en matière de prestation de services Niveau de référence : 84 (2013) Niveau cible : 95</p>	<p>Source : rapport sur Indice de perception de la corruption Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : UGU</p> <p>Source : enquêtes de l'<i>Afrobarometer</i> et du Bureau de statistiques ougandais Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : UGU</p> <p>Source : rapports des administrations locales Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : UGU</p>	<p>1.3.1 À la fin de l'année 2020, les MDA et secteurs sélectionnés ont coordonné et appliqué efficacement les réformes dans les secteurs publics cibles</p> <p>1.3.1.1 : nombre de MDA élaborant et appliquant des plans et des cadres de développement stratégiques, conformément aux priorités fixées par le NDPII Niveau de référence : 1 (2013) Niveau cible : 5 Source : rapports d'évaluation sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.3.1.2 : nombre de PPP mettant à disposition des solutions pour améliorer le développement (IRRF 7.6.1) Niveau de référence : 0 (2014) Niveau cible : 3 Source : rapports d'évaluation sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.3.1.3 : système de gestion stratégique des données fonctionnel contribuant à l'orientation des politiques Niveau de référence : non (2013) Niveau cible : oui Source : rapports d'évaluation sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>CPM ; MLG ; CAE ; NPA ; MFPED ; Bureau de statistiques ougandais ; EPRC ; Conseil national pour la recherche ; Civil Service College ; PNUAD ; UNICEF ; ONU-Femmes ; Banque mondiale ; DANIDA (organisme du ministère des Affaires étrangères danois) ; <i>Irish Aid</i> (ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur irlandais)</p>	<p>Ordinaires : 2000 Autres : 500</p>
		<p>1.3.2. À la fin de l'année 2020, les institutions en charge de la responsabilisation (MDA, OSC et médias) défendent et renforcent la</p>	<p>OSC ; médias indépendants ; <i>Open Society Initiative for East Africa</i> ; DEI ; IGG ; ministère de la Justice ;</p>	<p>Ordinaires : 4000 Autres : 1000</p>

		<p>responsabilité, la transparence et l'intégrité</p> <p>1.3.2.1 : existence de normes en matière de prestation de services dans les secteurs clés de l'industrie extractive et des infrastructures (notamment le logement et la voirie) Niveau de référence : non (2014) Niveau cible : oui Source : rapports des secteurs Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.3.2.2 : nombre de OSC possédant un certificat d'assurance qualité¹⁷ œuvrant pour le respect des normes nationales Niveau de référence : 76(2013) Niveau cible : 150 Source : rapport sur l'assurance de qualité du <i>DENIVA</i> ; Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.3.2.3 : MDA cibles opérant un contrôle effectif de l'application du « <i>Leadership Code</i> », en pourcentage Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 75 Source : rapports des secteurs Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.3.2.4 : nombre d'institutions de responsabilisation disposant de mécanismes pour la détection, la prévention et la réparation de la corruption</p>	<p>ministère de l'Information et des Technologies de l'Information et de la Communication ; MWT ; MLHUD ; organisme pour la vérification des comptes de l'État ; ONUDC ; UNESCO ; OMS ; CAE ; DFID ; GIZ</p>	
--	--	---	--	--

¹⁷ Mécanisme d'assurance de la qualité et indicateur mesurant la mesure dans laquelle les OSC respectent les normes et les règles de responsabilité ; tous les objectifs du programme de pays sont pour 2020

		<p>Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 3 Source : rapport de performance du Gouvernement Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>MDA sélectionnés ; CPM ; MWE ; NEMA ; UWA ; NFA ; MLHUD ; MAAIF ; administrations locales ; MEMD</p>	
		<p>1.3.3. À la fin de l'année 2020, les institutions publiques et les OSC cibles ont renforcé les capacités d'intégrer effectivement les femmes et les jeunes dans la consolidation de la paix, les processus démocratiques, la production durable et la gestion de l'énergie et des ressources naturelles</p> <p>1.3.3.1 : mesure dans laquelle les réformes politiques et institutionnelles élargissent l'accès aux mécanismes de protection sociale destinés aux pauvres et autres groupes vulnérables, ventilée par sexe (IRRF 1.2.1) (sur une échelle de 1 à 4) niveau de référence : 2 – très partiellement (2013) Niveau cible : 4 – largement Source : rapport sectoriel Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.3.3.2 : existence d'un cadre légal/de réglementation opérationnel permettant aux groupes exclus de prendre part et de contribuer au développement Niveau de référence : non (2013) Niveau cible : oui Source : rapports du secteur Fréquence de la collecte : annuelle</p>		<p>Ordinaires : 2000 Autres : 500</p>

		1.3.3.3 : nombre d'initiatives pour le développement durable innovantes et adaptées localement lancées et développées visant les communautés et les groupes mal desservis et les femmes. Niveau de référence : 100 (2013) Niveau cible : 100 Source : rapports sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle		
Priorité ou objectif du pays : NDP II, objectif 4 : renforcer les mécanismes de prestation de services de qualité, efficaces et rentables				
Réalisation 1.4 visée par le PNUAD (ou équivalent) associant le PNUD : À la fin de l'année 2020, l'Ouganda jouit d'une paix et d'une sécurité durables, étayées de mécanismes institutionnels résilients qui préviennent efficacement les catastrophes naturelles ou causées par l'homme et y répondent activement				
Réalisation correspondante 5 du plan stratégique : Les pays sont à même de réduire les risques de conflit et de catastrophe naturelle, notamment ceux liés aux changements climatiques				
1. Note de stabilité politique et de violence/terrorisme Niveau de référence : 20 (2013) Niveau cible : 50	Source : rapport sur les indicateurs mondiaux de la gouvernance Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : groupe responsable de la prévention de crise	1.4.1. À la de l'année 2020, les institutions publiques cibles ont élaboré et appliqué un cadre de réglementation général propice à la paix, la participation égale, le dialogue, la cohésion sociale et la sécurité dans les régions	NEF ; NCF ; CPM ; MIA ; plateforme nationale pour la préparation et la gestion des catastrophes ; IGAD ; RECSA ; ICGLR ; DLG ; Suède	Ordinaires : 5000 Autres : 5000
2. Taux de mortalité due aux risques naturels Niveau de référence : 74 (2013) Niveau cible : 50	Source : base de données sur les catastrophes de l'organisme <i>Desinventar</i> Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : groupe responsable de	1.4.1.1 : nombre de politiques portant sur la paix et la cohésion sociale élaborées et appliquées Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 2 Source : transcriptions parlementaires Hansard Fréquence de la collecte : annuelle		
		1.4.1.2 : existence de OSC/forums nationaux facilitant le dialogue intérieur		

	la prévention de crise	<p>productif, la médiation et les efforts visant à résoudre les conflits Niveau de référence : non (2013) Niveau cible : oui Source : rapports sur les progrès réalisés lors des forums nationaux Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
		<p>1.4.2. À la fin de l'année 2020, les institutions cibles détectent les conflits et planifient, coordonnent et contrôlent la sécurité transfrontalière à tous les niveaux avec une approche tenant compte des tensions liées au conflit et de la problématique hommes-femmes et respectueuses des droits de l'homme</p> <p>1.4.2.1 : nombre de districts ayant élaboré et mis en service des plans d'urgences tenant compte de la problématique hommes-femmes et respectueux des droits de l'homme Niveau de référence : 10 (2013) Niveau cible : 60 Source : rapports de résultats annuels des districts Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.4.2.2 : nombre de plateformes facilitant un dialogue intérieur et transfrontalier productif, la médiation, la réconciliation et les efforts visant à solutionner les conflits Niveau de référence : 4 (2013) Niveau cible : 10 Source : rapports sur les progrès réalisés lors des forums nationaux</p>	<p>DLG ; CPM ; NECOC ; MAAIF ; MIA/IGAD/CEWERU, UNICEF ; WFP ; OMS ; secteur privé ; OSC ; ONU-Femmes ; DFID ; Suède</p>	<p>Ordinaires : 5500</p>

		<p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.4.2.3 : hommes/femmes qui estiment que le Gouvernement gère et résout efficacement les conflits intercommunautaires</p> <p>Niveau de référence : 52 (H/F : 52/51 ; R/U : 52/48) (2012) ;</p> <p>Niveau cible : 62 (H/F:62/62 ; R/U:52/48) ;</p> <p>Source : enquêtes de l'<i>Afrobarometer</i> et du Bureau de statistiques ougandais</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
<p>Priorité ou objectif du pays : NDP II, Objectif 1 : accroître la production, la productivité et la valeur ajoutée dans les secteurs clés porteurs de croissance</p>				
<p>Réalisation 3.1 visée par le PNUAD (ou équivalent) associant le PNUD : À la fin de l'année 2020, la gestion des ressources naturelles et l'accès à l'énergie tiennent compte de la problématique hommes-femmes ; ils sont efficaces et productifs, contribuent à la réduction des émissions de carbone, neutralisent les effets des catastrophes liées au climat et à la dégradation de l'environnement et renforcent la résilience des collectivités</p>				
<p>Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus</p>				
<p>1. Territoire recouvert par des forêts ou des zones humides, en pourcentage</p> <p>Niveau de référence : forêts, 14 ; zones humides, 10,9 (2013)</p> <p>Niveau de référence : forêts, 18,5 ; zones humides, 10,9</p>	<p>Source : NDP II (2016-2020) : rapport sur l'état de l'environnement</p> <p>Fréquence de la collecte : semestrielle</p> <p>Entité responsable : groupe responsable de l'énergie et de l'environnement</p>	<p>3.1.1. À la fin de l'année 2018, les MDA cibles possèdent les capacités techniques, fonctionnelles et financières requises pour intégrer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies de gestion des ressources naturelles et d'atténuation des changements climatiques afin de : a) réaliser des investissements prioritaires tenant compte de la problématique hommes-femmes qui augmentent l'accès à l'énergie et l'efficacité de sa consommation et favorisent les énergies renouvelables et à faibles émissions de carbone ; b) étendre les stratégies</p>	<p>MWE ; NEMA ; UWA ; NFA ; MLHUD ; MAAIF ; administrations locales ; NEMA et partenaires ; secteur universitaire</p>	<p>Ordinaires : 4000</p> <p>Autres : 12 030</p>
<p>2. population cible disposant d'un accès à l'électricité et aux énergies modernes pour cuisiner, en pourcentage ventilé par sexe</p> <p>Niveau de référence : électricité,</p>	<p>Source : NDP (2010-</p>			

<p>14 ; énergies modernes, 10 (H/F : 49/51) (2013) Niveau cible : électricité, 18 ; énergies modernes, 20 (H/F : 44/56)</p> <p>3. Pertes économiques dues aux catastrophes naturelles (IRRF 5.2) Niveau de référence : 3,1 millions de dollars (2013) Niveau cible : 2 millions de dollars</p>	<p>2011) Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : groupe responsable de l'énergie et de l'environnement</p> <p>Source : base de données sur les catastrophes de l'organisme <i>Desinventar</i> Fréquence de la collecte : annuelle Entités responsables : CPM/NECOC</p> <p>Source : base de données sur les catastrophes de l'organisme <i>Desinventar</i> Fréquence de la collecte : annuelle Entités responsables : CPM/ NECOC</p>	<p>d'atténuation/adaptation en matière de changements climatiques et de gestion des risques de catastrophe</p> <p>3.1.1.1 : nombre d'institutions cibles ayant mis en œuvre des politiques, stratégies et budgets intégrant les énergies durables, la gestion des ressources naturelles et du territoire, la diversité biologique, l'atténuation des changements climatiques et les initiatives visant à renforcer la résilience Niveau de référence : 63 (2013) Niveau cible : 80 Source : rapports d'examen du secteur ; Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.1.2 : nombre d'hectares du territoire (dans les zones cibles) sous régime de conservation, d'utilisation ou d'accès durable et de partage des avantages, ventilé par catégorie (IRRF 1.5) Niveau de référence : in situ, 1 178 710, utilisation durable 4 420 000 (2013) Niveau cible : in situ, 1 178 710, utilisation durable : 4 500 000 Source : rapports annuels des performances du secteur Fréquence de la collecte : tous les deux ans</p> <p>3.1.1.3 : secteurs intégrant l'atténuation des changements climatiques, la reprise après une catastrophe et la résilience dans les projets et les budgets de développement, en pourcentage</p>		
--	--	---	--	--

		<p>Niveau de référence : 20 (2013) Niveau cible : 50 Source : rapport d'examen national sur le financement de la lutte contre les changements climatiques ; rapports sur le danger, le risque et la vulnérabilité Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.1.4 : nombre de nouveaux mécanismes de partenariats disposant de fonds pour des solutions visant à améliorer la gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques, et des déchets aux échelons national et sous-national, ventilé par type de partenariat (IRRF 1.3.1) Niveau de référence : 131 (2013) Niveau cible : 200 Source : rapports sur les projets du PNUD Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
		<p>3.1.2. Institutions cibles disposant des capacités techniques, fonctionnelles et financières requises pour élaborer des techniques innovantes en matière de gestion durable des ressources naturelles (y compris les minerais), de l'accès à l'énergie, des écosystèmes, des produits chimiques, des déchets et des systèmes/modèles d'analyse des menaces environnementales et climatiques</p> <p>3.1.2.1 : population des districts cibles ayant accès à des sources d'énergie renouvelable, en pourcentage ventilé par sexe Niveau de référence : 10 (H/F : 50/50)</p>		<p>Ordinaires : 4000 Autres : 33 490 FEM : 2480</p>

		<p>(2013) Niveau cible : 15 (H/F : 44/56) Source : rapports annuels sur les performances du secteur Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.2.2 : nombre de personnes bénéficiant de meilleurs moyens de subsistance grâce à des techniques améliorant la gestion des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (IRRF 1.3.2) Niveau de référence : 23 424 172 (H/F : 49/51) (2013) Niveau cible : 24 425 000 (H/F : 44/56) Source : extrait des enquêtes menées par le Bureau de statistiques ougandais Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.2.3 : mesure dans laquelle un système permet de bénéficier et de distribuer les fonds destinés aux politiques environnementales et de lutte contre les changements climatiques et d'en contrôler, analyser et vérifier l'utilisation (IRRF 1.4.1) Niveau de référence : partielle (2013) Niveau cible : pleinement opérationnelle Source : rapport de l'<i>Overseas Development Institute</i> Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.2.4 : population cible disposant d'un accès à un système d'alerte rapide (y compris les données climatiques), en pourcentage ventilé par sexe</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Niveau de référence : H/F : 3/3 (2013) Niveau cible : H/F : 12/12 Source : rapports sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
		<p>3.1.3. MDA, OSC, médias et autres acteurs indépendants disposant de moyens techniques et fonctionnels de mettre en place des plateformes visant à sensibiliser et donner les moyens d’agir aux citoyens à tous les niveaux en matière d’environnement durable et de ressources naturelles ; d’encourager l’accès aux énergies durables, la préservation de la diversité biologique et l’adaptation et l’atténuation des changements climatiques</p> <p>3.1.3.1 : nombre de plateformes opérationnelles conçues afin de sensibiliser les citoyens à tous les niveaux à œuvrer pour la durabilité de l’environnement et des ressources naturelles Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 5 Source : rapports de performances du secteur Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.3.2 : nombre de mécanismes de partenariat disposant de fonds pour : (a) des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets aux niveaux national et sous-national (IRRF 1.3.1) (b) améliorer l’efficacité énergétique et la</p>	<p>NEMA ; MWE ; MAAIF ; administrations locales ; ministère de l’Éducation ; OSC ; médias ; secteur privé</p>	<p>Ordinaires : 3000 Autres (FEM) : 8000</p>

		<p>recherche de solutions énergétiques durables au service de collectivités mal desservies (IRRF 7.6.1) Niveau de référence : (a) 131 ; (b) 31 (2013) Niveau cible : (a) 250 (b) 80 Source : accords et mémorandums d'accord entre les associations locales Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
		<p>3.1.4. À la fin de l'année 2020, les institutions publiques et les OSC cibles ont renforcé leurs capacités d'amélioration de la résilience des collectivités et d'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme</p> <p>3.1.4.1 : nombre de plans nationaux, sous-nationaux et sectoriels appliqués qui s'intéressent explicitement à la gestion des catastrophes et des risques climatiques, ventilé en fonction de ceux qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes (IRRF 5.3.1) Niveau de référence : 10 (2013) Niveau cible : 60 Source : rapports du NECOC Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.4.2 : existence d'un système d'alerte rapide harmonisé et fonctionnel Niveau de référence : non (2013) Niveau cible : oui Source : rapports du NECOC, circulaires</p>	<p>Plateforme nationale pour d'action en cas de catastrophe ; DLG ; IGAD ; chefs coutumiers et chefs locaux ; OSC ; Japon ; Suède</p>	<p>Ordinaires : 2700 Autres : 15 000</p>

		d'alertes rapides Fréquence de la collecte : annuelle		
<p>1. Nombre d'emplois créés : Niveau de référence : 480 854 (2014) Niveau cible : 1 064 649</p> <p>2. Taux de croissance annuel dans les secteurs cibles Niveau de référence : Agriculture, 1,3 % Tourisme, 3,3 % Industrie extractive, - 0,4 % Industrie manufacturière, 5.7 % (2013) Niveau cible : Agriculture, 5 % Tourisme, 4,5 % Industrie minière, 0.8 % Industrie manufacturière, 7 %</p> <p>3. Volume d'exportation dans les chaînes logistiques sélectionnées Niveau de référence (2013) : sésame, 22 055 MT</p>	<p>Source : rapport de progrès réalisés dans le NDP Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : Growth and Poverty unit</p> <p>Source : ministère des Finances, background to the Budget Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : GPRU</p>	<p>3.2.1. À la fin de l'année 2018, les MDA cibles disposent de capacités opérationnelles et fonctionnelles pour l'élaboration, l'application, la coordination et le suivi des politiques, des législations et des réglementations en matière de tourisme et d'extraction de minerais</p> <p>3.2.1.1¹⁸ : nombre d'analyses du pays menées par les MDA compétents proposant des options de politiques éclairées concernant les actions du pays au sujet des possibilités de développement durable (IRRF 7.3.1) Niveau de référence : 0 (2014) Niveau cible : 12 Source : rapports d'examen sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.2.1.2 : nombre de MDA ayant appliqué des politiques, stratégies et plans inclusifs, axés sur l'économie de marché et respectueux de l'environnement Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 2 Source : rapports d'examen sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.2.1.3. existence d'un mécanisme de coordination intersectorielle fonctionnel dans les domaines des infrastructures, de la</p>	<p>MEMD ; MTWA ; UTB ; UWA</p> <p>Secteur privé ; USAID ; Banque mondiale ; France ; MTWA ; MAAIF ; MEMD ; PSFU</p>	<p>Ordinaires : 3000 Autres : 3000</p>

¹⁸ Indicateur de production du IRRF (données analytiques communiqués par le bureau de pays) qui entre en compte dans la formulation et l'application des politiques et des législations

<p>maïs, 122 107 MT fèves, 37 785 MT café, 220 546 MT</p> <p>Niveau cible : sésame, 26 000 MT maïs, 146 000 MT fèves, 44 000 MT café, 264 000 MT</p>		<p>production et du commerce Niveau de référence : non (2014) Niveau cible : oui Source : rapport de résultats annuel du Gouvernement Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
	<p>Source : extrait des enquêtes menées par le Bureau de statistiques ougandais Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : GPRU</p>	<p>3.2.2. À la fin de l'année 2020, les secteurs privés cibles et les partenaires concernés disposent des capacités institutionnelles pour a) être effectivement compétitifs sur les marchés de biens et services sélectionnés dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des minerais ; b) favoriser les solutions innovantes et adaptables basées sur les marchés qui accroissent les perspectives pour les pauvres, les femmes, les jeunes et tout autre entrepreneur émergent dans les chaînes d'approvisionnement de biens et services sélectionnés</p> <p>3.2.2.1 : augmentation dans les volumes de vente de biens et services sélectionnés Niveau de référence : 17 (2013) Niveau cible : 30 Source : rapports annuels sur les projets Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.2.2.2¹⁹ : nombre de projets pilotes ou modèles d'entreprise lancés ou développés par des partenaires nationaux (IRRF 7.6.2) Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 5</p>		<p>Ordinaires : 3000 Autres : 4000</p>

¹⁹ Indicateur de production du IRRF qui mesure la capacité à être compétitif et la promotion des techniques innovantes et adaptables orientées vers l'économie de marché

	<p>Source : rapports d'examen sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.2.2.3 : nombre de nouveaux partenariats fonctionnels appliquant des solutions de développement innovantes Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 5 Source : rapports d'examen sectoriels Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
	<p>3.2.3. À la fin de l'année 2019, les MDA compétents et les institutions du secteur privé sélectionnées offrent des services de formations professionnelles et d'aides au développement aux collectivités et MPME afin qu'elles gèrent des entreprises orientées sur l'économie de marché et durables, notamment celles des secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'extraction de minerais</p> <p>3.2.3.1 : nombre de nouvelles entreprises créées Niveau de référence : 20 800 (2012) Niveau cible : 22 800 Source : rapport <i>Ease of Doing Business</i> de la Banque mondiale Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.2.3.2 : MPME cibles se conformant aux normes de gouvernance d'entreprise Niveau de référence : 30 (2014) Niveau cible : 50 Source : rapports des programmes des Nations Unies Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p><i>Enterprise Uganda</i> ; MAAIF ; UTB ; bourse de marchandises ougandaise ; association pour le tourisme ougandaise ; association pour le tourisme des collectivités ougandaises ; ministère du Genre, du Travail et des Affaires sociales ; MEMD ; MLG ; fournisseurs d'aide au développement des entreprises</p>	<p>Ordinaires : 2000 Autres : 3000</p>

		<p>3.2.3.3 : nombre de PME disposant d'un accès aux services financiers Niveau de référence : 0 (2013) Niveau cible : 100 Source : extrait des enquêtes menées par le Bureau de statistiques ougandais ; Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
--	--	--	--	--

Sigles et acronymes utilisés dans l'annexe

CBO – association locale
 CEWERU – unité d'alerte et de réaction rapide aux conflits
 OSC – organisations de la société civile
 DEI – Direction de l'éthique et de l'intégrité
 DENIVA – *Development Network of Indigenous Voluntary Associations*
 DFID – Ministère du Développement international britannique
 DLG – Administrations des districts
 CAE – Communauté d'Afrique de l'Est
 ECA – Agence pour l'éducation et la culture
 EMIS – système de gestion électronique de données des Nations Unies
 GIZ – *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH*
 HRC – Commission des droits de l'homme pour l'Ouganda
 ICGLR – Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
 IGG – Bureau de l'Inspecteur général du Gouvernement
 IRRF – Cadre intégré de gestion des résultats et des ressources (du plan stratégique)
 JLOS – Institutions judiciaires, législatives et de la sécurité
 MAAIF – Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
 MDAs – Ministères, départements et agences
 MEMD – Ministère de l'Énergie et des Minerais
 MIA – Ministère de l'Intérieur
 MFPEP – Ministère des Finances, du Planning et du Développement économique
 MLG – Ministère des collectivités locales
 MLHUD – Ministère de la Terre, du Logement et de l'Urbanisme
 MTWA – Ministère du Tourisme, de la Faune et des Antiquités
 MWT – Ministère des Travaux publics et du Transport
 MWE – Ministère de l'Eau et de l'Environnement
 NCF – Forum consultatif national
 MPME – micro, petites et moyennes entreprises

NEF – Fonds national pour l'environnement
 NECOC – Centre national de coordination et d'opérations d'urgence
 NEMA – Agence nationale en charge de la gestion environnementale
 NFA – Agence nationale en charge de la gestion des forêts
 NPA – Agence nationale en charge de la planification
 NRM – Gestion des ressources naturelles
 OAG – organisme pour la vérification des comptes de l'État
 ODI – *Overseas Development Institute*
 CPM – Cabinet du Premier ministre
 PPP – Partenariat privé-public
 PSFU – *Private Sector Foundation Uganda*
 QUAM – système d'assurance de la qualité
 RECSA – Centre régional sur les armes légères et de petit calibre
 UBOS – Bureau de statistiques ougandais
 PNUAD – plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
 UNICEF – Fonds des Nations Unies pour l'enfance
 UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
 ONUDC – Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
 UGU – Groupe de la gouvernance du PNUD
 UTB – Comité ougandais pour le tourisme
 EPRC – Centre de recherches sur les politiques économiques
 NDP – Plan national de développement
 USAID – *United States Agency for International Development*
 UWA – Agence nationale en charge de la faune
 PAM – Programme alimentaire mondial
 OMS – Organisation mondiale de la santé
 UIP - Union interparlementaire